

Travaux de la Chambre

Des voix: D'accord.

M. Reynolds: Je voudrais simplement appuyer le député de Crowfoot. Des députés de Colombie-Britannique seront ici la semaine prochaine et ils écouteront chaque jour les déclarations qui seront faites à l'étape du rapport et la troisième lecture de ce bill très important. Ils ne seront pas dans leurs circonscriptions; ils seront présents à la Chambre et ils prendront part au vote sur le bill. A mon avis, il y a là une difficulté. Quand nous atteindrons l'étape du rapport, il sera nécessaire d'en avertir les députés afin qu'ils puissent venir à la Chambre. Que ferons-nous avant le début du débat de troisième lecture? Peut-être le bill sera-t-il rejeté à l'étape du rapport. Je voterai contre cette proposition.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, j'aimerais obtenir quelques précisions et je rejoins le député de Northumberland-Durham qui a parlé des divers amendements susceptibles d'être présentés soit à l'étape du rapport, où nous sommes actuellement, soit en troisième lecture. Chaque amendement fera-t-il l'objet d'un vote différé pendant l'étape du rapport ou seulement pendant la troisième lecture?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, permettez-moi de faire un ou deux commentaires très simples. Tout d'abord, comme l'ont dit les leaders à la Chambre des autres partis qui ont fait remarquer qu'il s'agissait d'une proposition avancée par suite des discussions qui ont eu lieu entre les leaders, il ne s'agit pas d'une proposition du gouvernement comme telle, mais d'une proposition présentée au nom de tous les leaders à la Chambre qui croyaient, comme moi, qu'il ne serait pas souhaitable de tenir des votes au pied levé sans avis sur une mesure qui n'est pas un bill émanant du gouvernement au sens ordinaire parce qu'il n'y a pas de question de confiance en jeu.

Nous cherchons à obtenir des députés leurs vues à titre personnel et non à titre de députés, et c'est pourquoi nous voulons procéder ainsi, tout comme nous l'avions fait en deuxième lecture. Il serait, bien sûr, possible qu'un amendement présenté à l'étape du rapport change tout le caractère de la proposition débattue à la Chambre, de sorte que le vote à l'étape du rapport est presque aussi crucial que le vote en troisième lecture. Voilà pourquoi nous devons inclure les amendements à l'étape du rapport ainsi que le vote en troisième lecture. Nous avons étudié cette question à fond et la conclusion à laquelle nous en sommes arrivés est, à mon avis, irréfutable.

Puis-je dire en réponse au député de Crowfoot qu'autant que je sache je n'ai fait ni appuyé une proposition de ce genre pour un bill du gouvernement ordinaire. Il s'agit d'une procédure spéciale pour une mesure qui est d'un caractère différent, dans laquelle chaque député a un intérêt égal. Ce n'est pas une question d'appui partisan ni de loyauté au parti, mais une affaire de conscience individuelle, et pour cette raison, j'espère que la Chambre appuiera la motion.

● (1530)

M. l'Orateur: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. l'Orateur: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: A mon avis, les oui l'emportent.

[M. l'Orateur.]

Et plus de cinq députés s'étant levés:

● (1550)

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le vote porte sur la motion de M. Sharp, appuyé par M. Allmand, qui a proposé que tout vote par appel nominal requis pendant l'étude, à l'étape du rapport ou de la troisième lecture, du bill C-84, tendant à modifier le Code criminel (meurtre et certaines autres infractions graves), aura lieu à un moment fixé par les leaders à la Chambre, étant entendu que ce moment soit dans la semaine suivant la demande de vote.

Conformément à la procédure adoptée en deuxième lecture, qui a semblé obtenir l'approbation de tous les députés des deux côtés de la Chambre à cause du caractère spécial du vote, quand le vote a été tenu d'une façon spéciale en deuxième lecture, il semblerait que nous devions procéder de la même façon avec nos votes à cette étape-ci. Je demanderais donc à tous ceux qui sont dans la première rangée à ma droite de bien vouloir se lever.

(La motion de M. Sharp, mise aux voix, est adoptée.)

(Vote n° 144)

POUR

Messieurs

Abbott	Douglas	Lessard
Alexander	(Nanaimo-Cowichan- Les Îles)	Loiselle (Chambly)
Allard	Drury	Loiselle (Saint-Henri)
Allmand	Dupont	Lumley
Anderson	Dupras	Macdonald (Rosedale)
Andras (Port Arthur)	Ethier	MacDonald (M ^{lle}) (Kingston et les Îles)
Andres (Lincoln)	Fairweather	MacFarlane
Appolloni (M ^{me})	Faulkner	MacGuigan
Baker (Gander-Twillingate)	Firth	Mackasey
Baker (Grenville-Carleton)	Fleming	Macquarrie
Baldwin	Flynn	Marceau
Basford	Fortin	Marchand (Langelier)
Beaudoin	Fox	Marchand (Kamloops-Cariboo)
Béchar	Francis	McCleave
Bégin (M ^{lle})	Gauthier	McIsaac
Benjamin	(Roberval)	McRae
Blais	Gauthier (Ottawa-Vanier)	Milne
Blaker	Gendron	Nicholson (M ^{lle})
Blouin	Gilbert	Nystrom
Boulangier	Gillespie	O'Connell
Breau	Goodale	Olivier
Brewin	Goyer	Orlikow
Buchanan	Graffey	Ouellet
Bussières	Guay	Paproski
Caccia	(Saint-Boniface)	Parent
Cafik	Guay (Lévis)	Pelletier
Campagnolo (M ^{me})	Guilbault	Penner
Campbell (M ^{lle}) (South Western Nova)	Harquail	Peters
Caron	Herbert	Philbrook
Chrétien	Hnatyshyn	Pinard
Clark (Rocky Mountain)	Hogan	Portelance
Clermont	Holmes	Poulin
Collenette	Hopkins	Prud'homme
Comtois	Isabelle	Raines
Condon	Jamieson	Reid
Corbin	Johnston	Richardson
Corriveau	Joyal	Roberts
Côté	Kaplan	Robinson
Cyr	Knowles	Rodriguez
Danson	(Winnipeg- Nord-Centre)	Rompkey
Daudlin	Lachance	Roy (Timmins)
De Bané	Lajoie	Saltsman
Demers	Lalonde	Smith (Saint-Jean)
Dionne	Lang	Stanbury
(Kamouraska)	Langlois	Stanfield
Dionne (Northumberland- Miramichi)	Laniel	Stewart
Douglas (Bruce-Grey)	Lapointe	Stewart (Cochrane)
	LeBlanc (Westmorland-Kent)	
	Lee	
	Lefebvre	
	Leggatt	